

Procès-verbal

6^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 10 juin 2026, à 19 h, format hybride
Salle des Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles
1506, avenue du Lac-Saint-Charles

Présences

Membres avec droit de vote :

- | | |
|---------------------|-----------------|
| • Claudya Tremblay | Présidente |
| • Franz Gauthier | Vice-Président |
| • Heidi Chalifour | Trésorière |
| • Véronique Hunter | Administratrice |
| • François Rhéaume | Administrateur |
| • Pascal Beauchesne | Administrateur |

Autres présences

- | | |
|-------------------------|--|
| • Marc Roussin | Conseiller du district électoral de
Lac-Saint-Charles - Saint-Émile |
| • Maxime Thibeault | Conseiller en consultation publique, Ville de
Québec |
| • Marie-Claude Packwood | Secrétaire de soutien |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire de mai	19 h 05
■ 3.1 Affaires en découlant	
4. Correspondance et trésorerie	19 h 10
■ 4.1 État des revenus et dépenses	
■ 4.2 Demande de remboursement Rencontre de travail + Collations	
■ 4.3 Paiement secrétaire de soutien	
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 30
6. Période de questions et commentaires du public	19 h 45
7. Suivis des dossiers et affaires nouvelles	20 h 05
■ 7.1 Fête de quartier	
■ 7.2 Programme de biodiversité	
8. Affaires internes	20 h 35
9. Divers	20 h 40
10. Fin de l'assemblée	20 h 45

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

M^{me} Claudya Tremblay ouvre l'assemblée à 19h05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour. On ajoute un point sur le plan de gestion des usages récréatifs du lac Saint-Charles.

Résolution CLSC-26-CA-43

Sur proposition de M^{me} Heidi Chalifour, dûment appuyé par M. Franz Gauthier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec modifications.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire de mai

Le procès-verbal ayant été remis tardivement, il sera approuvé à la prochaine rencontre.

4. Correspondance et trésorerie

Résolution CLSC-26-CA-44

Sur une proposition de M^{me} Heidi Chalifour, dûment appuyée par M. Franz Gauthier, il est résolu d'approuver le montant de 250\$ pour le matériel nécessaire à la machine à barbe à papa pour le 80e anniversaire de Lac-Saint-Charles.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CLSC-26-CA-45

Sur une proposition de M^{me} Heidi Chalifour, dûment appuyée par M^{me} Claudya Tremblay, il est résolu d'approuver le montant de 1465.93\$ pour la location de jeux gonflables pour le 80e anniversaire de Lac-Saint-Charles.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CLSC-26-CA-46

Sur une proposition de M^{me} Heidi Chalifour, dûment appuyée par M. Franz Gauthier, il est résolu d'approuver le montant de 281.23\$ pour l'achat de tatouages temporaires pour le 80e anniversaire de Lac-Saint-Charles.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CLSC-26-CA-47

Sur une proposition de M^{me} Heidi Chalifour, dûment appuyée par M^{me} Véronique Hunter, il est résolu d'approuver le montant 2100\$ pour l'achat de nichoirs au club d'Ornithologie de Québec pour l'activité de confections de nichoirs.

Adoptée à l'unanimité



Résolution CLSC-26-CA-48

Sur une proposition de M^{me} Heidi Chalifour, dûment appuyée par M. Franz Gauthier, il est résolu d'approuver le montant de 400\$ pour les conférences sur les oiseaux dans le cadre de l'activité Faites de votre cour un garde-manger pour les oiseaux.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CLSC-26-CA-49

Sur une proposition de M^{me} Claudya Tremblay, dûment appuyée par M. Franz Gauthier, il est résolu de rembourser le montant de 24.72\$ à M^{me} Heidi Chalifour pour les collations de la présente rencontre.

Adoptée à l'unanimité

Résolution CLSC-26-CA-50

Sur une proposition de M^{me} Heidi Chalifour, dûment appuyée par M. Franz Gauthier, il est résolu de rembourser le montant de 157.16\$ à M^{me} Claudya Tremblay pour la rencontre de travail des membres du conseil.

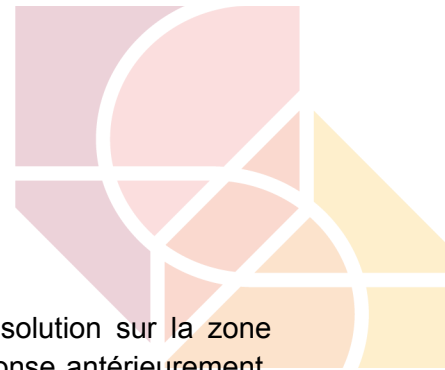
Adoptée à l'unanimité

M. Thibault remet à la trésorerie deux chèques reçus de la part de la Ville, soit un chèque de 2000\$ pour le projet de fête de quartier de Lac-Saint-Charles, et un chèque de 4000\$ pour le projet sur la biodiversité.

Solde au compte: 3200.02\$

5. Période d'information des membres du conseil municipal

M. Roussin veut mettre de l'avant que si certains citoyens vivent des situations à titre de quartier, plutôt que d'en faire part un à un il suggère aux citoyens de se rassembler, de lui en faire part afin qu'il puisse trouver un endroit et un moment pour rencontrer le groupe de citoyens afin de leur faire part de pistes de solution sur un problème donné.



6. Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne demande si le conseil a reçu une réponse suite à la résolution sur la zone scolaire de l'école l'Arc-en-ciel. Le conseil de quartier ayant reçu une réponse antérieurement, une lecture de la réponse inscrite dans le dernier procès-verbal est effectuée.

M^{me} Hunter remercie la Ville de Québec pour les nouvelles réfections de certains trottoirs à Lac-Saint-Charles.

M. Roussin demande aux citoyens présents s'ils ont eu la chance d'essayer le nouveau corridor sécuritaire sur le chemin de la Grande-Ligne. Les citoyens l'ayant essayé mentionnent que c'est mieux, mais que ce n'est pas parfait. Les membres du conseil souhaitent que ce ne soit pas une solution finale.

7. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

Le samedi 20 juin de 11h00 à 16h00 se tiendra la fête de quartier de Lac-Saint-Charles pour célébrer le 80^e anniversaire. Le conseil de quartier Lac-Saint-Charles fournit les jeux gonflables, un jeu de lancé de la hache ainsi que la machine à barbe à papa. Des tatouos temporaires à l'effigie du conseil de quartier ont aussi été achetés. La fête étant organisée par la Table des partenaires, chaque organisme membre de la Table aura son kiosque afin de se faire connaître auprès des citoyens. Le conseil de quartier aura un sondage pour les citoyens afin de connaître leurs souhaits pour le futur centre communautaire Paul-Émile Beaulieu.

Un kiosque sur l'histoire de Lac-Saint-Charles sera aussi présent. M. Carl Leclerc y fera différentes interactions ainsi qu'un rallye. Le clocher de la première école de Lac-Saint-Charles y sera exposé. M. Leclerc aimerait pouvoir avoir des photographies d'archives des fondatrices de R.A.F.A.L. afin de bonifier ses informations pour le rallye.

Un food truck sera présent, le four à pain sera en fonction et plusieurs collations seront offertes dans différents kiosques. La société d'histoire de Lac-Saint-Charles sera présente. Les Chevaliers de Colomb de Lac-Saint-Charles offrent un gâteau aux citoyens présents.

Les organisateurs sont à la recherche de bénévoles pour la fête.

M^{me} Tremblay fait un retour sur le déroulement du programme sur la Biodiversité. La conférence sur les oiseaux donnée par Morin a déjà eu lieu. La prochaine étape est les ateliers de confection de nichoirs qui auront lieu les 27 et 28 juin à l'Espace du lac. Des affiches seront distribuées dans les différents commerces du quartier. Les membres du conseil réfléchiront sur ce qu'ils feront des dix nichoirs restants suite aux ateliers. L'élaboration d'un plan B en cas de pluie est à confirmer.

Suite à la rencontre du 21 mai du Plan de gestion des usages récréatifs du lac Saint-Charles et l'aménagement du Léopold-Beaulieu, les membres du conseil de quartier ont rédigé une résolution afin de faire part de leurs opinions et suggestions.

Résolution CLSC-26-CA-51

Résolution Plan de gestion des usages récréatifs du Lac Saint-Charles et plan d'aménagement du centre Léopold-E.-Beaulieu

Le Conseil de quartier tient à souligner les efforts déployés par le Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement sur l'élaboration du Plan de Gestion des Usages récréatifs. Nous sommes rassurés de voir que la sensibilisation est au cœur de ce plan structurant. Nous voulons tout de même partager des commentaires additionnels. L'une de nos inquiétudes concerne la station de lavage. Bien que nous soyons ravis que celle-ci sera mise en évidence, il nous apparaît pertinent que sa gestion soit assurée par un organisme et d'avoir des mécanismes de contrôle nécessaires pour assurer le bon usage de celle-ci.

Également, considérant que le plan comporte une orientation recherche et donc que de nouvelles informations viendront alimenter les réflexions, et supporter les actions du Plan, le Conseil de quartier recommande la continuité du Comité des usagers du Lac Saint-Charles afin d'assurer le suivi du Plan et son optimisation en y incluant des acteurs clés du milieu et un format de concertation. Cette recommandation est proposée par M^{me} Claudya Tremblay et appuyée par M^{me} Heidi Chalifour.

8. Affaires internes

M. Thibeault, suite à l'approbation du calendrier, va s'assurer de réserver la présente salle pour les différentes rencontres. Les membres du conseil aimeraient aussi explorer différentes options de salles pour se réunir.

9. Divers

Aucun.



10. Fin de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 19h50.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Marie-Claude Packwood et révisé par M^{me} Claudya Tremblay.

M^{me} Claudya Tremblay, présidente M^{me} Marie-Claude Packwood, secrétaire de soutien